

La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain intervient dans votre quartier pour moderniser un ouvrage. Cette rénovation est nécessaire pour assurer la pérennité du réseau de chaleur de la Ville de Paris.



**DU 02 OCTOBRE AU 15
DECEMBRE 2023**



12^E ARRONDISSEMENT :

Rue de Charenton, du n°173

RÉF. CHANTIER : CH43



DES QUESTIONS ?

LE CHARGÉ D'AFFAIRES VOUS RÉPOND !



Chargé d'affaires

Slimane AIT-IDIR : 0764772211

• **JE SUIS CLIENT DE LA CPCU ;
LES TRAVAUX ONT-ILS UN IMPACT SUR MA
FOURNITURE DE CHALEUR ?**

• **OUI, LE JOUR DU RACCORDEMENT**

• **LES CHEMINEMENTS PIÉTONS ET L'ACCÈS
DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
SERONT-ILS CONSERVÉS ?** • OUI

• **LA CIRCULATION DES VÉHICULES SERA-T-ELLE
MAINTENUE ?** • OUI

• **LA CIRCULATION DES BUS ET DE L'ACCÈS
DES SERVICES DE SECOURS SERA-T-ELLE
MAINTENUE ?** • OUI

• **LE STATIONNEMENT VA-T-IL ÊTRE
NEUTRALISÉ ?**

• **IL POURRA ÊTRE PROVISOIREMENT MODIFIÉ**

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée.

À PROPOS DE LA CPCU

La CPCU fournit de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude de l'habitat et des bâtiments tertiaires en métropole parisienne. Grâce à son mix énergétique favorisant les énergies locales et renouvelables, la CPCU améliore la qualité de l'air et contribue aux objectifs de transition énergétique du territoire francilien.

Actuellement, nous intervenons dans votre quartier pour **remplacer un tronçon de canalisations** de notre réseau de retour d'eau. Ces travaux indispensables de rénovation vont permettre de **garantir l'efficacité énergétique et la sécurité du réseau ainsi que de préserver d'importantes quantités d'eau.**

VOS CONTACTS

Service client : 01 44 68 68 20

CPCU : www.cpcu.fr

@La_CPCU

Tous les concessionnaires :

www.paris.fr/chantiers

LA CPCU,

 **1^{er}**

**RÉSEAU DE CHALEUR
URBAIN EN FRANCE**

UN RÉSEAU
SOUTERRAIN DE
518 KM



LA CPCU CHAUFFE

500 000

**ÉQUIVALENTS
LOGEMENTS
À PARIS**



53,5 %

**D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES
ET DE RÉCUPÉRATION**